Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-213501117-20251209-D_2025_122-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2025-122

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 novembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 novembre 2025

Présents : M. PAUTREL Louis - Mme GUENÉE Arlette - M. TOUROUL Sébastien - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry - M. PAUTREL Sébastien – Mme PEAN Michèle - M. DELORY Adrien- Mme DAUGUET Maryse - M. BLIN David- Mme DUPREZ Aurore (arrivée à 20h43) - Mme CHALOPIN Virginie - RINFERT Georges

Excusée : Mme LESENECHAL Floriane

Absent : M. VELE Arnaud

Madame Michèle PEAN a été désignée secrétaire de séance.

OBJET

Conseil Départemental : Déplacement panneau entrée bourg

Monsieur le maire rappelle qu'avec la création du lotissement Ecrin Vert, il serait opportun de déplacer le panneau d'entrée de bourg RD798 d'une vingtaine de mètres pour sécuriser l'entrée du lotissement.

La demande de déplacement doit être faite auprès du Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de :

- SOLLICITER le Conseil Départemental pour le déplacement du panneau entrée du bourg.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Louis PAUTREL